



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Meilleure prise en charge des cancers pédiatriques

Question écrite n° 34400

Texte de la question

Mme Sandrine Josso attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les problématiques liées à la lutte contre les cancers pédiatriques. Le cancer est la première cause de décès par maladie chez l'enfant en France et en Europe. Chaque année, en France, 2 500 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer et 500 en meurent. Pourtant, la recherche reste essentiellement axée sur les cancers des adultes, alors que les tumeurs malignes détectées chez l'enfant ne sont pas de la même nature que celles des adultes. Les enfants atteints de cancer ont donc besoin d'un suivi médical et de soins spécifiques et adaptés, à commencer par le développement de médicaments et de traitements destinés uniquement à guérir les cancers pédiatriques. Comme ils sont considérés tels que des « maladies rares », le marché des médicaments est restreint et n'intéresse pas les industriels, alors que les chiffres sont alarmants. C'est pour cette raison que Mme la députée l'interroge pour connaître les efforts fournis en matière de recherche pour comprendre la formation des cancers pédiatriques, dans le but d'adapter leur prise en charge et leur traitement avec de nouveaux médicaments ou des nouvelles stratégies thérapeutiques adaptées aux spécificités pédiatriques. Alors que 20 % d'enfants malades meurent toujours de leur cancer, elle lui demande ce que le Gouvernement a prévu comme actions de sensibilisation et d'information à ce sujet et quelles structures s'en chargeraient, et sur quelles ressources financières elles peuvent compter.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34400

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8595

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)